

# Loiret → Actualités - Faits divers

**CONCOURS** ■ Les noms des lauréats de l'opération « Raconte-moi une entreprise et ses métiers » dévoilés

## Le travail des jeunes rédacteurs jugé

Le jury de l'opération « Raconte-moi une entreprise et ses métiers » a désigné deux articles lauréats et deux mentions spéciales.

Laetitia Roussel  
laetitia.roussel@centrefrance.com

Originalité, la rigueur et la pertinence. C'est en s'appuyant sur ces critères clés que le jury de l'opération « Raconte-moi une entreprise et ses métiers » s'est réuni, il y a quelques jours, au lycée Benjamin-Franklin à Orléans, pour étudier les articles fournis par de jeunes journalistes en herbe.

### Un rédactionnel sur les coulisses de l'entreprise

Lancé par la Fondation Varenne et soutenu par l'académie Orléans-Tours, le Medef et la presse régionale – dont La République du Centre –, ce concours, inédit dans l'académie, permettait à des collégiens, des lycéens et des étudiants en BTS de la région, de découvrir les coulisses d'une entreprise et de réaliser, par la suite, un petit reportage.

Pour cette première édition, 21 établissements



**SÉLECTION.** Le jury a sélectionné deux articles lauréats et deux mentions spéciales. PHOTO L.R.

ont participé à l'opération et 34 articles ont été rédigés. Pendant plus de trois heures, les jurés ont donc épluché les reportages ; apprécié la qualité de l'écriture ; et jugé les titres et les photos.

« Les articles lauréats sont destinés à être lus et publiés ! » a rappelé René

Belin, directeur de la Fondation Varenne et président du jury, composé de représentants de chaque partenaire. Les reportages soumis au jury devaient donc se rapprocher le plus possible d'un rédactionnel professionnel et valoriser au mieux l'entreprise visitée et/ou un métier.

Au final quatre reporta-

ges se sont démarqués plus que les autres. Après discussions, le jury s'est accordé sur deux premiers prix (un pour la catégorie collège et un autre pour les lycées) et deux mentions spéciales du jury (*lire par ailleurs*). « C'est intéressant de constater, par exemple, des groupes de 3<sup>e</sup> Segpa ont

réalisé un meilleur travail que des premières... Ce n'est donc pas le niveau des élèves qui importe, mais plus la médiation pédagogique et l'implication des enseignants », a analysé Alain Chanteraud, délégué académique éducation-économique.

Ce dispositif – dont la vocation première est « de

mettre en œuvre une éducation aux médias et une sensibilisation aux milieux économiques des jeunes », comme l'a souligné René Belin – intervient également au moment clé où les jeunes doivent faire un choix de formation. « Il y a une méconnaissance de l'environnement économique et pourtant, plus tôt on en parle et mieux ça vaut », a insisté Alain Chanteraud.

Ce dernier espère que la participation des établissements sera encore plus importante lors de la deuxième édition de l'opération, qui devrait être lancée en septembre. ■

### LES LAURÉATS

**Sélection.** Dans la catégorie collège, c'est la rédaction du collège André-Chêne de Fleury-les-Aubrais qui remporte le premier prix. Pour les lycées, l'établissement lauréat est le lycée Notre-Dame de Chartres. Le jury a également décerné deux mentions spéciales. Une au collège Jean-Moulin de Chartres et la deuxième au lycée Paul-Gauguin d'Orléans.

### BREVES FAITS DIVERS

#### ROZIÈRES-EN-BEAUCE ■ Le conducteur en fuite placé en garde à vue

Les gendarmes étaient à sa recherche depuis dimanche. Après l'accident de la circulation qui s'est produit, en début de soirée, sur la RD 2157, au lieu-dit Bagatelle, à Rozières-en-Beauce, l'automobiliste impliqué dans la collision avec un motard était introuvable. Il s'est finalement présenté au commissariat d'Orléans lundi, en fin de journée. Hier, l'homme, âgé de 47 ans, a été convoqué à la gendarmerie de Meung-sur-Loire, où il a été placé en garde à vue pour ce délit de fuite. Le motard, blessé aux jambes, avait été hélicoptéré au centre hospitalier régional d'Orléans. ■

#### PITHIVERAIS ■ 28 excès de vitesse

La compagnie de gendarmerie de Pithiviers a procédé à une vaste opération coordonnée de contrôles sur les routes, en ce lundi de Pentecôte. Au total, 28 excès de vitesse ont ainsi été relevés en une seule journée, dans le Nord-Loiret. La majorité des conducteurs pris en infraction ne dépassaient pas de 20 km/h la vitesse autorisée. À noter toutefois, deux excès importants dans le secteur du Malesherbois : sur un axe limité à 50 km/h, deux automobilistes ont été flashés à 102 et 105 km/h. Les permis des concernés ont été immédiatement retirés. ■

#### BOURGES (CHER) ■ Une école saccagée

Durant le long week-end de Pentecôte, l'école maternelle Grand-Meaulnes, dans le quartier du Moulon, à Bourges, a été saccagée. Elle devrait rester fermée au moins jusqu'à demain. « Apparemment, rien n'a été volé. Ils ont juste cassé tout ce qui pouvait l'être », explique Marie-Annick Letort, directrice de cette école qui accueille 130 élèves. Une agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) a découvert le saccage hier matin. Le mobilier des cinq salles de classe a été renversé, le contenu des placards jeté au sol. Neuf vitres ont été brisées. Au moins deux ordinateurs et une imprimante ont été endommagés. « Nous avons protégé les élèves en les empêchant d'entrer et de voir cette scène », précise Claude Senée, inspecteur de l'Éducation nationale. Des policiers sont intervenus, hier matin, pour tenter de relever des traces du passage des vandales. Selon les éléments recueillis, ils seraient entrés en forçant une porte. ■

### SOCIAL ■ Début d'une semaine d'actions contre la loi Travail

## La grève générale déjà sur les rails

Les organisations syndicales se préparent à la journée de grève générale et de manifestations, jeudi. Les cheminots sont en grève dès aujourd'hui.

Pas de blocage ni d'opération escargot dans le Loiret, hier. Mais les opposants à la loi Travail ont travaillé pour mobiliser jeudi.

### Volonté de durcir le mouvement

« Cette semaine est cruciale », indiquait, hier, Pascal Sudre, secrétaire de l'union CGT d'Orléans. « Nous allons nous réunir pour chercher comment impliquer davantage les salariés, durcir le mouvement », expliquait, de son côté, Marc Lavaud, délégué départemental Solidaires. « Nous avons demandé à nos syndicats d'organiser des assemblées générales sur les lieux de travail », mentionnait Marc Bourgault, secrétaire général de Force ouvrière Loiret.

CGT, FO, Solidaires, FSU et Unef sont cosignataires d'un appel à faire grève et à défilé dans les rues d'Orléans, Montargis, Gien et Pithiviers jeudi (\*).



**RÉPÉTITION.** Les banderoles ont déjà été déployées, hier, à Montargis. PHOTO ÉRIC MANGEAT

Chez les cheminots, les actions ont commencé ce matin. Contre le projet de loi El Khomri mais aussi contre la modification de leurs conditions de travail (flexibilité des horaires, réductions...). La CGT appelle à des grèves reconductibles à la SNCF chaque mardi et mercredi jusqu'à l'été. Sud rail souhaite des blocages tous les jours jusqu'au 11 juillet, soit le lendemain de la finale de l'Euro de football.

Le trafic ferroviaire est sensiblement perturbé aujourd'hui. Les prévisions de la SNCF annoncent deux trains sur cinq,

seulement, sur la ligne Tours-Orléans, un sur trois sur la ligne Orléans-Vierzon-Limoges, trois allers-retours pour le TER Orléans-Artenay-Toury-Paris (trains et autocars), un Intercités Orléans-Paris sur trois, un Intercités Paris-Montargis-Briare-Nevers sur quatre. Avant d'envisager un départ en train, il est conseillé de s'informer en consultant le site [snfc.com](http://snfc.com) ou d'appeler au 08.00085.59.23. ■

Philippe Abline  
philippe.abline@centrefrance.com

(\* Des manifestations sont prévues jeudi, à 10 h 30, à partir de : la place de la cathédrale à Orléans, place du Pâtis à Montargis,

place de la Victoire à Gien et place des Halles à Pithiviers.

### INTERSYNDICALE

**Montargis.** La réunion d'hier n'a pas permis de définir précisément les actions qui seront menées jeudi dans la ville. Tout le monde est d'accord sur l'heure et le lieu de rendez-vous. « Nous travaillons sur quelques scénarios originaux mais encore à l'état d'ébauche. Tout dépendra de l'évolution du mouvement », a précisé Serge Chabrol, de la FSU.